

## 3.2 IMAGE 1: PLAN DES PROMENADES

L'image ci-contre propose, sous l'intitulé "plan des promenades d'Anières", un réseau de chemins de délassément qui s'organise principalement selon des données liées au patrimoine, au paysage et aux milieux naturels de la commune. D'autre part, ces itinéraires sont connectés au réseau des transports publics genevois.

La structure de base de ce plan est composée du **réseau cantonal de randonnée pédestre** (en brun), qui ne prévoit aucun projet sur la commune d'Anières (cf. annexe). Par contre, le plan propose le tracé d'une boucle piétonne transfrontalière qui franchirait l'Hermance en deux endroits (ponts des Golettes et de Crevy) pour rallier le village de Crevy du côté français.

Trois **nouvelles promenades** composent avec ce réseau pédestre. Elles ont pour thèmes:

- le vignoble qui s'étend sur le coteau de Corsier à Hermance, jalonné d'entreprises viticoles et offrant de magnifiques vues sur le grand paysage (en vert),
- l'eau étant donné la présence du Nant d'Aisy, de l'Hermance et du lac, qui offrent des espaces de loisirs, des lieux de découvertes de la nature et des dégagements sur la grande géographie (en bleu),
- l'école avec le chemin que les élèves pourraient emprunter tous les jours, moyennant quelques aménagements, pour s'y rendre (en orange).

Certains tronçons sont encore **à améliorer ou à créer**.

Le plan des piétons (image 2), qui intègre ces itinéraires dans sa maille, fournit des précisions quant aux mesures spécifiques d'aménagement, notamment la création de trottoirs, de traversées piétonnes, etc.

L'itinéraire prévu le long de l'Hermance sera traité dans le cadre du plan de site du vallon de cette rivière, en continuité de celui élaboré par la commune voisine d'Hermance (cf. fiche 12 du plan directeur communal).

Chacune des ces promenades peut faire l'objet d'une action particulière de **promotion et d'information** auprès des habitants de la commune, mais aussi à l'échelle du canton, voire au-delà, sous la forme d'un dépliant ou de pages consultables sur le site internet d'Anières, etc.

Le **balisage** des itinéraires de promenades pourra se référer aux normes édictées par l'OFROU et Suisse Rando.





Image 1: plan des promenades  
et temps de parcours des piétons

Légende :

- Réseau de randonnée pédestre
- Promenade "au fil de l'eau"
- Promenade du vignoble (de Corsier à Hermance)
- Promenade des écoliers

à améliorer / à créer  
.....      - - - - -

- Vignobles
- Forêts, bois
- Ponts
- Panoramas
- Equipements sportifs / cimetières



